



Palissade de separation avec habillage polypropylene noir

Par **alain rebierre**, le **12/11/2010** à **14:10**

Bonjour,

bonjour?mon voisin a erigé une palissade bois dans le jardin nous separant.je ne suis pas contre le fait qu'il s'isole de cette maniere mais apres une premiere absence de mon domicile il a acceder par mon jardin pour poser un film noir agricole.je lui est demandé de eventuellement mettre un revetement plus discret et plus ecologique ou qu'il le mette chez lui.reponse de sa part negative.la nature faisant son travail le vent a emporte ou du moins degrafe une partie de ce plastique .qu'a cela ne tienne!deuxieme absence deuxieme incursion!l'ete s'est ecoulé et toujours pas de reactions de sa part les forts vents que nous avons eus ont recommencés leur ouvrage.3eme absence 3emme incursion!mais avec les tempetes que nous avons subies au mois de novembre tout ou grande partie flotte au vent !alors outre le fait que j'ai du subir tout l'ete en presence d'amis et de ma famille ce mur polypropylene noir maintenant ce sont des drapeaux noir qui flottent et des drapeaux de 2metres minimums a plusieurs endroits de la palissade.j'ai fais des videos courtes mais qui montrent bien le desagrement subi .j'aimerais si possible que vous m'orientez pour regler ce litige a l'amiable mais je ne serais plus conciliant comme jusqu'a maintenant.merci par avance et acceptez mes salutations

Par **mimi493**, le **12/11/2010** à **14:16**

La cloture est mitoyenne ou pas ?

Il est entré chez vous avec votre autorisation ou non ?

Par **alain rebierre**, le **12/11/2010** à **14:23**

elle est mitoyenne.lui dit qu'il a mise 30centimetres a l'interieur mais il n'y a aucun bornage.il est rentre sans mon autorisation et toujours en mon absence.de plus tres important ,il a laisse libre un passage de chez lui a chez moi grillagé et non securise .n'importe quelle personne peut penetrer chez moi sans qu'il y ai effraction